Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2024

DELIBERATION N° 94/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE VILLERVILLE

DATE DE CONVOCATION

14 novembre 2024

DATE D'AFFICHAGE

13

10

11

14 novembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice

Présents

Votants

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 26 NOVEMBRE, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Michel DABOUT, Monsieur Éric ESTRIER, Madame Catherine FILIPOV, Madame Anne JOSEPH, Madame Catherine LEFEBVRE, Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Monsieur Didier PAPELOUX, Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS: Madame Sophie DIERRE, Madame Corinne DROUEN, Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Anne JOSEPH.

LOCAL DE STOCKAGE 61 rue Général Leclerc

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la concession pour le local de stockage situé au 61 rue du Général Leclerc, se termine au 31/12/2024.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette concession avec un montant mensuel de 100,00 € pour la période allant de janvier à décembre 2025.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACTE le montant mensuel pour la concession de l'abri de stockage à 100,00 € de janvier à décembre 2025.

RAPPELLE que ce local NE PEUT EN <u>AUCUN CAS</u> être considéré juridiquement comme rattaché au commerce attenant, commerce faisant quant à lui <u>seul</u> l'objet d'un bail commercial.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Le Maire

Michel MARESCOT